

Madame, la présidente du conseil départemental, chère Josette,
Monsieur le Président du Conseil économique et social régional,
Monsieur le Président du Conseil de la Culture, de l'Education et de l'Environnement,
Monsieur ou Madame le représentant du conseil régional des jeunes,
Mesdames et Messieurs les représentants des conseils communautaires,
Mesdames et Messieurs les Elus, Chers collègues,
M. Le député Maire des Abymes, c'est aussi un plaisir de t'avoir parmi nous
M. Edouard DELTA, maire d'Anse-Bertrand
Monsieur le Payeur régional,
Mesdames et Messieurs les personnalités invitées,
Mesdames et messieurs, en vos grades et qualités.

L'ordre du jour de cette 1ère réunion plénière ordinaire de l'année 2015 appelle les points suivants :

- Approbation des procès-verbaux des assemblées plénières du 23 septembre, du 2 décembre et du 22 décembre 2014,
- Des propositions d'actions conjointes prioritaires avec le conseil départemental, dans le cadre d'une charte de bonne gouvernance et d'entente cordiale,
- L'autorisation à donner au président pour signer les 11 premiers contrats de développement durable territoriaux dont les termes ont déjà été arrêté avec les communes concernées,
- Une communication sur l'inauguration du Mémorial ACTe,
- Une communication sur le contrat de plan Etat-Région 2014-2020 et l'autorisation à donner au président de région pour sa signature,

En questions diverses,

- Une motion pour l'implantation en Guadeloupe d'un centre d'imagerie médicale, le cyclotron,
- Une communication sur le dossier de l'université des Antilles,

- Et la saisine du conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement (CCEE) relative à la dépouille du Général Richepanse et à la réparation des conséquences de l'esclavage.

oooooooooooooooooooooooooooo

« Dans les épreuves difficiles on ne franchit correctement les obstacles que de face ».

c'est une belle pensée de François Mitterrand, je la fais mienne. J'y ajouterai que dans ces mêmes épreuves qui sont le jeu de la politique, se battre ne suffit pas. C'est le courage qu'on met dans le combat qui en détermine l'issue. C'est le courage qui remporte la victoire. Et pour celles et ceux qui reviennent d'élections cantonales vous en savez quelque chose.

C'est un président de région pas simplement optimiste qui s'exprime devant vous ce matin, mais surtout déterminé.

Déterminé à écrire un nouveau chapitre dans la conduite des affaires publiques du pays, à la faveur d'un renforcement de la mise en commun des moyens de la région et du département, pour aboutir à un même but : la satisfaction des attentes légitimes de nos compatriotes, et ce dans des délais raisonnables. C'est-à-dire sous les cinq ou six prochaines années. C'est à dire 2021.

L'occasion pour moi, de saluer l'élection de Josette Borel-Lincertin à la tête du conseil départemental, suite à notre belle, grande et nette victoire lors des élections des 22 et 29 mars dernier.

Madame La présidente, très chère Josette, comme tu l'as annoncé lors de ton investiture, tu démissionneras de ton mandat de conseillère régionale, pour te consacrer pleinement à tes nouvelles fonctions.

C'est l'occasion pour moi et pour cette assemblée de saluer ton dévouement et ton engagement à la région Guadeloupe depuis 2004 et plus particulièrement durant ces deux années passées à la présidence du conseil régional, entre 2012 et 2014. Je te suis reconnaissant. La Guadeloupe aussi.

Forts de ces leviers et de nos engagements auprès des Guadeloupéens et Guadeloupéennes, nous avons plus encore qu'hier, une obligation d'efficacité et de performance.

L'obligation d'agir de manière coordonnée et visible, pour transformer à la fois le réel mais surtout le quotidien de nos compatriotes.

Je dois avouer avec regret, il en devenait même pénible d'évoquer encore l'existence de la synergie région-département, tant cette belle ambition initiale de travailler ensemble pour aller plus vite, plus fort, plus loin, n'était au final partagée que par notre honorable assemblée régionale.

Les électeurs guadeloupéens, par la clarté et la puissance de leur vote le mois dernier, ont manifesté sans ambiguïté, leur impatience et sanctionné un manque d'efficacité dans les domaines relevant des compétences de l'ancien conseil général. Cette confiance nous oblige.

La charte de bonne gouvernance et d'entente cordiale souhaitée par la présidente du conseil départemental, dans son discours d'investiture du 2 avril et dont nous débattons durant cette plénière, ne se limitera pas, comme ce fut hélas le cas par le passé, aux bonnes intentions non suivies d'effets.

Des mesures concrètes, volontaristes et dont chacun pourra apprécier l'efficacité seront prises sans délai, autour de quatre grandes priorités : l'eau, la gestion des déchets, le haut débit et l'insertion.

Concernant le dossier de l'eau, dans le prolongement des réunions tenues en septembre dernier entre les exécutifs et les différentes collectivités sur le programme de travaux d'urgence et le soutien apporté fin décembre au SIAEAG avec en toile de fond, son évolution vers un syndicat unique. Ce sera la priorité des priorités.

Il s'agira pour nous d'acter un plan d'action de 100 à 150 M€, avec le concours du FEDER, pour financer les investissements nécessaires à la mise à niveau du réseau. Et on discutait encore jeudi dernier il faut trouver la bonne formule car 10 ans, c'est un peu long.

L'implication du conseil départemental doit être renforcée en tant que financeur mais surtout en tant que maître d'ouvrage délégué des opérations d'urgence portées par le SIAEAG. C'est déjà le cas avec 13M € sur le plan d'urgence en alimentation en eau potable.

Ces grands chantiers doivent être engagés au plus vite et menés à termes, suivant une planification tenant compte des urgences, non pas d'ici 10 ans, mais à l'horizon 2020. Et croyez moi ce ne sera pas simple pour trouver les 600M€. 600M€ c'est sur l'ensemble du territoire de la Guadeloupe, il y a une communauté d'agglomération qui ne veut rien entendre. Pas question de démagogie sur ce dossier.

L'engagement de nos deux collectivités dans ce dossier prendra également la forme d'un soutien à la trésorerie du SIAEAG. Soit par le biais d'une garantie auprès d'un établissement bancaire. Soit par la mobilisation d'une avance remboursable à parité, à hauteur de 5 M€.

2^{ème} priorité, la gestion des déchets. L'engagement de nos deux collectivités dans le nouveau projet de plateforme multi filière du SYVADE doit être poursuivi et renforcé. C'est une urgence, nous attendons avec quelques appréhensions ce que les tribunaux diront, peut être que nous aurons à réévaluer notre engagement dans l'affaire, nous le verrons en concertation avec le SYVADE.

Enfin, en matière d'insertion, je l'ai dit, il faut faire plus, conduire ensemble une action plus audacieuse, en mobilisant davantage de crédits pour le financement du PDI, le programme départemental d'insertion.

Des actions conjointes doivent être envisagées également dans les domaines de l'organisation des transports – même si c'est vrai pour le conseil départemental, l'essentiel a été transféré aux agglomérations et à l'interurbain, il y a aussi le projet du TRAM -, du développement du très haut débit – nous avons un dossier de 155M€ hors BT et PàP, la région a dû se porter maître d'ouvrage avec une première tranche de 87M€, il faut trouver 40M€ complémentaire pour la première tranche et nous n'avons pas pu vraiment aboutir avec le conseil général à l'époque -, du soutien au développement communal, de la mutualisation des cuisines de production de repas pour les

lycéens et les collégiens, du regroupement de la commande publique pour l'acquisition des manuels scolaires, de la gestion des abattoirs (Moule et Galéan).

Dans les domaines enfin, du soutien à l'unité sucrière de Marie-Galante, du financement de l'installation en Guadeloupe du cyclotron ou encore de l'édification de l'Académie créole. Et depuis Rémy Nainsouta nous parlons de créer une Académie du créole. Avec la présidente Borel Lincertin, je suis sûr qu'on avancera sur ces dossiers.

Mais avant toute chose, aux quatre priorités majeures de ce projet de charte de bonne gouvernance et d'entente cordiale région-département, je propose d'ajouter, la mobilisation de moyens exceptionnels pour endiguer l'invasion des sargasses sur nos côtes.

Des dispositions sont déjà mises en œuvre, mais force est de constater qu'elles s'avèrent insuffisantes. Il faut donc faire plus car la situation s'aggrave. On le voit à Capesterre de Marie-Galante, à St-François ou encore à la Darse, à Pointe-à-Pitre.

En accord avec les services de l'Etat, je souhaite que nous traitions désormais cette affaire comme une pollution, au même titre que celle qui aurait été provoquée par des hydrocarbures.

Car il y a urgence pour le quotidien de nos compatriotes exposés aux nuisances de ces algues et pour l'attractivité touristique de notre territoire.

Les instruments d'animation de la nouvelle dynamique partenariale région/département que nous avons décidé de mettre en œuvre seront, outre cette charte de bonne gouvernance et d'entente cordiale, la conférence des exécutifs régional et départemental, mais aussi des commissions mixtes région/département qui pourront être convoquées à l'initiative des deux exécutifs pour l'examen de sujets communs susceptibles de donner lieu à des décisions par la commission permanente ou l'assemblée plénière de chaque collectivité.

Une commission mixte chargée d'examiner les transferts de compétences tels que prévus par le projet de loi NOTRE-nouvelle organisation territoriale de la République - sera créée. Les services administratifs des deux collectivités, sous le couvert de leur direction générale des services, pourront travailler conjointement sur des dispositifs ou projets communs.

Voilà la méthode qui doit nous conduire à plus d'efficacité et de performance au service de nos compatriotes.

Mes chers collègues, j'entends des polémiques insistantes sur le Mémorial ACTe, à quelques jours de son inauguration en présence du président de la République François Hollande.

Une communication détaillée vous sera faite sur l'organisation de cet évènement le 10 mai prochain, les personnalités invitées et sur l'ouverture au public de ce centre caribéen d'expression et de mémoire de la traite et de l'esclavage. Une petite brochure sera faite et toute la publicité sera réalisée pour faire la transparence et la lumière s'il faut encore le faire.

Sachez que de nombreux chefs d'Etat et de gouvernement d'Afrique et de la Caraïbe ont été conviés à cet évènement majeur et historique, ainsi que des personnalités françaises et étrangères de haut rang.

Je réaffirme devant vous, que le coût de l'inauguration du Mémorial ACTe sera de 680.000 euros pour les 4 journées de cet évènement, à savoir, outre le 10 mai, le 8 mai pour la conférence de

presse internationale, les journées des 27 et 28 mai, jours commémoratifs de l'abolition de l'esclavage et du sacrifice de Delgrès en Guadeloupe.

Permettez aussi qu'à la faveur de cette allocution, je m'inscrive en faux contre les chiffres fantaisistes et démagogiques avancés ici et là, sur le coût de la construction du Mémorial ACTe.

Je peux confirmer aujourd'hui que conformément au plan de financement de l'opération, la facture au moment où je vous parle ne dépassera pas les 85 M€.

Avec la mobilisation des crédits FEDER, le soutien de l'Etat et le fond de compensation de la TVA, la charge supportée par la région Guadeloupe sera en réalité de l'ordre de 37 M€ et je n'y mets pas l'engagement du ministère de la Culture sur les acquisitions et le fonctionnement, le ministère a déjà fait des propositions sur l'exposition permanente.

Il convient de rappeler que la conception et la réalisation du Mémorial ACTe ont été réalisées par des sociétés locales.

L'ensemble des marchés du Mémorial ACTe sauf la scénographie a été traité par des entreprises guadeloupéennes.

Depuis 24 mois, il y a sur le site entre 150 et 250 ouvriers, il faut rajouter à ces emplois toute la logistique technique (BET, bureau de contrôle, maîtrise d'œuvre...etc).

Le Mémorial ACTe a généré depuis 24 mois environ 300 emplois, auxquels il faut ajouter des emplois indirects : transports, gardiennage, centrale de béton.

Objectivement, ce chantier a mobilisé depuis des mois plus de 300 emplois et soutenu l'activité, singulièrement dans le secteur du BTP.

Alors oui, c'est du béton culturel, qui a la singularité d'avoir une âme. J'assume et j'assumerai jusqu'au bout quoi qu'il m'en coûte politiquement, j'assumerai cette belle œuvre avec vous. Nous prenons des risques, mais le pays le mérite, nos ancêtres esclaves aussi.

J'entends également les débats nourris sur la question sensible des réparations. Nous avons saisi le conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement, afin qu'il produise un rapport sur le sujet.

Un rapport sur l'appréciation, au regard de notre histoire, non seulement de cette question des réparations des conséquences de l'esclavage. Ce n'est pas une question simple, elle est lourde, clivante, crispante, on ne peut l'évacuer comme cela. Je suis prudent sur cette question d'où la saisine du conseil en amont pour nous éclairer.

Il y aussi la présence en Guadeloupe de la dépouille du général Richepanse envoyé par Napoléon Bonaparte en mai 1802, pour rétablir l'esclavage, au prix d'une répression des plus féroces qui conduit au sacrifice de Delgrès et de ses compagnons. Si les électeurs nous font encore confiance, nous ferons l'historial Delgrès.

Si toutes les polémiques ne sont pas forcément utiles, fuir le débat je l'estime moi, n'est pas la solution. C'est en cela que dans le cadre de ses prérogatives, j'attends du CCEE, dans un délai contraint d'un mois, après une consultation la plus large possible, d'éclairer notre assemblée sur ces deux sujets qui opposent.

Je le redis, il faut affronter l'Histoire les yeux grands ouverts. Le Mémorial ACTe n'a pas vocation à diviser, à opposer ici, les blancs, les noirs ou afro-descendants, les Indiens, les Syro-libanais, les Européens... Nous le faisons pour la réconciliation, l'apaisement, sans atténuer les responsabilités dans cette abomination qu'a été l'esclavage.

Il faut collectionner les pierres qu'on vous jette, c'est le début d'un piédestal, a écrit Hector Berlioz. Puisse cette pensée inspirer l'avenir de cette belle et grande réalisation.

Mes chers collègues, fin 2014, j'avais pris l'engagement devant vous, d'envisager autrement l'appui de la collectivité régionale aux communes de notre archipel. Et avant, nous l'avions inscrit dans le SAR, Josette Borel Lincertin était passée dans certaines communes pour proposer ce contrat.

Nous le faisons au travers des C2DT, les contrats de développement durable territoriaux, qui actent avec chaque commune la programmation des opérations, qui bénéficieront des concours financiers de la région Guadeloupe, sur les 6 prochaines années.

Les critiques de ceux qui affirmaient il y a peu, qu'il s'agissait de vagues promesses non crantées, font place visiblement à des appels de détresse pour combler les déficits de leur commune.

Je pense évidemment à la ville de Basse-Terre, dont les électeurs ne se sont pas trompés le 22 mars dernier en sanctionnant fermement, une certaine pratique de la chose politique.

Oser affirmer aujourd'hui que si la ville chef-lieu est en déficit, c'est à cause de l'accompagnement insuffisant de la région, relève de la démagogie.

Si la ville de Basse-Terre a voté son budget primitif en déséquilibre, c'est tout simplement parce qu'elle est gérée de manière calamiteuse depuis des années. Après l'impôt Chevry, les Basse-terriens auront donc droit à l'impôt Michaux

Entendre le maire de Basse-Terre évoquer nos C2DT comme une bouée de sauvetage en dit long sur le désastre des finances communales basse-terriennes, savamment dissimulé parce qu'il y a plus de 1,5M€ de déficit.

Oui, Mme Penchard, on ne le fera pas pour vous, mais pour les Basse-terriens, au même titre que les Saint-franciscains et les Habissois il y a quelques semaines, communes dont les maires ne sont pas de mon bord politique : la région Guadeloupe discutera avec votre municipalité du C2DT de Basse-Terre.

Le préalable incontournable étant la mise à plat de tous les chantiers d'intérêts régionaux et les compromis à trouver sur les opérations complexes comme le hall des sports de Rivières des Pères et la gare routière. J'ai eu droit à six plaintes de la mairie de Basse-Terre et la région a toujours gagné. Nous avons un contentieux de plus de 2M€ avec la ville de BT sur la rivière aux Herbes

Mais le conseil régional ne paiera pas la facture de votre gestion désastreuse et celle de votre mère.

Et puis, sans vouloir vous offenser, Madame, lorsqu'on se veut si critique contre la majorité régionale on doit au moins avoir le courage de se présenter à une élection départementale pour

donner ne serait-ce que l'illusion de mériter son mandat de maire obtenu dans les conditions que l'on sait.

A ce jour, 11 communes ont été visitées dans le cadre de l'élaboration de ces contrats. Et j'en profite pour saluer les maires ou leurs représentants qui ont fait le déplacement ce matin, dans notre hémicycle.

Dans l'ordre, nous sommes rendus avec mes services, au Moule, à Trois-Rivières, à Vieux-Habitants, à Petit-Canal, à Baillif, à Sainte-Anne, à Pointe-Noire, aux Abymes, à Anse-Bertrand, à Port-Louis et enfin à St-François.

Auprès de chacune de ces communes, nous avons pris des engagements que nous tiendrons sur les 6 prochaines années, dans la plus pure orthodoxie financière.

Il s'agit donc aujourd'hui de vous soumettre, chers collègues, le contrat type qui sera utilisé pour toutes les communes et de donner pouvoir au président de région pour signer ces C2DT avec chaque exécutif municipal, après décision de notre commission permanente.

L'intérêt suscité dans les municipalités de notre archipel par cette démarche contractuelle initiée par la région, est bien le signe que nous sommes sur la bonne voie.

Pour éviter d'être accusé d'utiliser ces C2DT à des fins électoralistes, nous avons suspendu nos visites en commune durant la période de la campagne des récentes départementales.

Ces élections étant derrière nous, je vous annonce que nous allons reprendre sans délai, nos déplacements à la rencontre des autres maires et de leur conseil municipal, pour envisager le financement de leurs projets d'ici 2020-2021.

Mes chers collègues, en début d'année, nous nous sommes engagés à faire de cette année 2015, une année utile dans le sens de la relance de l'activité par la commande publique.

Je vous confirme notre recours à un emprunt de 100 M€, avec une possibilité de porter cette somme à 150 M€ si nécessaire.

Les leviers complémentaires des fonds européens, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle période de programmation 2014-2020 et notre qualité d'autorité de gestion, de même que ceux du contrat de plan Etat-Région, sont autant d'outils au service de notre ambition, de notre volonté de doper l'économie du pays.

Encore faut-il que tout le monde joue le jeu.

Je pense singulièrement au monde de l'entreprise dont j'ai pu mesurer, la semaine dernière, lors de la réunion du comité de suivi de l'économie, le glissement patronal vers un ton visiblement plus militant.

J'en prends acte.

Qu'à cela ne tienne, la région Guadeloupe continue à jouer son rôle d'acteur majeur du développement de notre territoire, d'accélérateur d'activité, d'instigateur des grands chantiers de ce pays.

Le CPER, le contrat de plan Etat-Région établi en concertation avec nos partenaires au rang desquels le conseil départemental, prévoit ainsi au total, une dotation de 331,8 M€ pour la période 2015-2020.

La répartition des contributions budgétaires des différents partenaires locaux étant de 150 M€ respectivement pour la région et l'Etat, et 32 M€ pour le conseil départemental.

Au niveau local, ce contrat de plan permettra notamment d'accompagner le financement d'infrastructures, l'aménagement urbain durable, le développement de la recherche et de l'innovation, l'amélioration de l'alimentation en eau potable, la gestion des déchets, mais aussi la restructuration du campus de Fouillole, de même que l'équipement et le financement du Mémorial ACTe.

Mais je vous le dis, je ne le signerai pas en l'état. Ce document contractuel à mon sens doit encore aller pour plus d'efficacité. La sagesse m'invite à retenir ma plume pour l'instant, en attendant que certaines évolutions notamment sur les risques littoraux et autres inscriptions budgétaires d'une dotation de 17€ de l'état.

Mes chers collègues, je voudrais évoquer avant de conclure, notre projet de centre d'imagerie médicale, le cyclotron.

Les experts désignés par le gouvernement ont fait leur travail. Nous avons été auditionné au même titre que nos homologues de la Martinique. Les rapports sont attendus avant que le ministère de la santé ne fasse connaître sa décision.

Je vous le dis avec détermination et confiance : la Guadeloupe aura son cyclotron. Nous avons lancé nos marchés en ce sens.

Libre à la Martinique de faire du lobbying à Paris pour un autre modèle plus lourd, plus onéreux et qui sera au final déficitaire. Ce n'est pas notre option.

Pour réaffirmer l'engagement de la région Guadeloupe dans ce dossier et notre volonté de déployer tous les moyens nécessaires pour doter notre archipel de cet équipement de pointe qui permettra de mieux diagnostiquer les cancers, je soumettrai à votre vote une Motion pour l'implantation en Guadeloupe de ce centre d'imagerie médicale.

En ce qui concerne l'Université des Antilles. la région a beaucoup investi dans l'université ; je pense notamment à la réhabilitation du très beau campus de Saint-Claude, pour lequel la Région a investi près de 51 millions d'euros.

Je pense en outre à la convention pluriannuelle d'objectifs (la CPO) que nous mettons en œuvre depuis plusieurs années avec le pôle universitaire de Guadeloupe, afin de contribuer fortement au développement du pôle et à la réalisation de ses projets et de ses activités. A ce sujet, je vous informe que je retiendrai ma plume tant que les choses ne seront pas clarifiées avec l'université concernant la prochaine CPO 2015-2018, impliquant une contribution financière de la Région de 2,6 millions d'euros.

Cet investissement régional viendra ainsi en appui de la rallonge budgétaire de 600 000 euros annoncée par le ministère de l'Education nationale, dans une situation budgétaire pour le moins tendue au sein de l'université des Antilles, suite au départ de la Guyane. Le gouvernement a annoncé qu'il met 600 000€ de plus pour le pôle Antilles.

Comme vous le voyez, la perspective des élections régionales de décembre prochain, n'entame en rien la poursuite de l'action de notre collectivité au service de la Guadeloupe ; bien au contraire. Et plus que jamais nous œuvrons pour la promotion pour la promotion de notre région au quotidien.

Le temps des joutes électorales arrivera suffisamment tôt. Je suis ouvert au débat démocratique. J'entends les critiques. Je vois se dessiner les attaques et les combinaisons de toutes sortes. C'est le jeu politique.

Je saurai défendre notre bilan le moment venu, et proposer à la Guadeloupe de l'emmener encore plus loin, dans le cadre d'un nouveau contrat de confiance avec nos compatriotes.

L'adversité écrivait l'auteur américain William Clément Stone, connu notamment pour son ouvrage « le succès par la pensée constructive », « l'adversité contient toujours le ferment d'une nouvelle chance ». Je compléterai cette belle pensée par ce proverbe anglais : le premier coup fait la moitié du combat. Et il y aura le deuxième coup, ce sera décembre 2015.

Je vous remercie.